

HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES À ACTU.FR : MISE AU POINT ET PRÉCISIONS

Des faits de harcèlement sexuels et agissements sexistes ont été révélés par des experts dans le cadre d'un « rapport sur le fonctionnement des verticales d'actu.fr ». C'est ainsi que la direction de Publihebdos contextualise en tous cas ce travail réalisé par le cabinet Acante, dans son dernier mail envoyé ce lundi 5 septembre 2022 à l'ensemble des salariés de l'entreprise.

Nous tenions à préciser plusieurs choses : il ne s'agit **pas d'un simple rapport sur le fonctionnement d'Actu, mais bien d'un rapport d'expertise pour risque grave** imposé par l'action des syndicats, parce que nous avons rapporté pendant des mois et des mois des problèmes psycho-sociaux à l'entreprise, que celle-ci a traités par-dessus la jambe.

Parce que **la direction minimise continuellement les problèmes de gestion humaine** dans cette entreprise, nous avons organisé le vote de cette expertise grave en CSE, expertise réalisée par un cabinet indépendant agréé par le ministère du travail.

Au cours des nombreux entretiens réalisés pendant l'expertise, **des salariées ont confié aux experts avoir été victimes de faits de harcèlement sexuels et agissements sexistes** par une seule et même personne encadrante. A ce jour, et à notre connaissance, ces salariées victimes n'ont

pas souhaité révéler l'identité du harceleur. La direction a pris l'initiative de deux communiqués envoyés à l'ensemble du groupe (en juillet et en septembre), en guise de prévention : c'est un bon début, mais **nous lui rappelons qu'il n'existe pas que des référents sexuels dans l'entreprise pour aider les victimes** : le médecin du travail est habilité à, l'inspectrice du travail aussi, de même que les psychologues du travail, et les élus du personnel.

Nous trouvons la communication de la direction un peu réductrice et fort peu engageante, mais comme elle nous promet une vraie campagne de prévention bientôt, nous lui laissons encore le soin de rattraper son retard en matière de prévention générale dans l'entreprise.

En attendant, **nous rappelons à l'ensemble des salariés que nous sommes à leur écoute et disponibles pour les aider et les accompagner dans leurs démarches en cas de besoin ou de quelque difficulté.**

Que si Publihebdos est une entreprise « maltraitante », il nous est insupportable de savoir, en plus, qu'un manager profite de la vulnérabilité de salariées pour assoir son empire. Si demain, l'agresseur est connu, nous demanderons à la direction une sanction disciplinaire exemplaire.

**RAPPELONS EN EFFET
QU'EN DÉBUT D'ANNÉE,
UN JOURNALISTE DE PUBLIHEBDOS
A ÉTÉ LICENCIÉ POUR FAUTE
GRAVE APRÈS AVOIR "SEULEMENT"
CHAHUTÉ SA RÉDACTRICE EN CHEF
ADJOINTE...**

